



## Retraction d une adoption simple

Par **stef**, le **05/05/2009** à **15:15**

Bonjour, j'ai été adoptée sous forme de l'adoption simple alors que j'avais 24 ans après que ma mère m'ait toujours fait croire que je n'avais aucun intérêt aux yeux de mon père (j'ai entendu cela toute mon enfance) et aussi pour des raisons d'héritage soi-disant vu que mon beau père n'a pas d'enfants. Il a été convenu sur la demande toujours de ma mère que je porte en nom de jeune fille celui de mon beau père ce qui a été accepté. A ce jour je suis en détresse psychologique car je ne supporte plus ce nom qui n'est pas le mien je ne me nomme plus comme mes sœurs et frères mais surtout non plus comme papa avec qui j'ai renoué des liens et qui a pu m'éclairer sur tout ce qu'avais pu me dire ma mère à son sujet et qui est bien sûr inexact j'ai aujourd'hui bientôt 35 ans et je voudrais reprendre mon nom de naissance et éventuellement annuler la procédure d'adoption cela est-il possible? merci de votre réponse qui j'espère sera très rapide afin que je puisse entamer les démarches nécessaires